

original No 2 -

## DÉCLARATION DE DON

Je soussigné, Médecin Général Inspecteur (i.g.) Pirom Niamnat  
Né le 21 Novembre 1921 Lieu de naissance : Jonzac (Charente maritime)  
Ayant son domicile habituel au : 97, cours Lemer cier  
17100 Saintes

Fait don d'une cloche en bronze d'origine vietnamienne, à l'Université  
"Victor Segalen" Bordeaux 2, plus précisément au donataire suivant :

### DONATAIRE :

Université Victor Segalen Bordeaux 2  
SIRET N° 193 3000 68 000 15 APE n° 803Z  
Etablissement Public à caractère scientifique culturel et professionnel  
Situé 146, rue Léo Saignat, Case 117, 33076 Bordeaux  
Représentée par Monsieur Manuel Tunon de Lara, Président

Affectation : au Musée d'Ethnographie, situé 3ter, place de la Victoire  
33076 Bordeaux cedex

### Renseignements relatifs au bien donné :

Cloche trouvée dans le calcaire du Dong-Trieu, appelée  
"Baie d'Along tarrant", du côté de l'arsenal de Phi-Lich  
en Janvier 1950.

Fait à Saintes, en deux exemplaires, le 30 mai 2010

P. Niamnat.

COPIE

Hessée

DOCTEUR PIERRE NIAUSSAT  
MEDECIN GENERAL INSPECTEUR (C. R.)  
ANCIEN SPECIALISTE DES HOPITAUX DES ARMÉES  
MAITRE DE RECHERCHES DU SERVICE DE SANTE  
DOCTEUR ES SCIENCES

97, Cours Lemaitre - 17100 Saintes.

ADELI 961031622

RP PS: 1000 497 63.29.

Saintes, le 31 Mai 2010.

Ref: votre lettre du 26 mai 2010

a/s d'une cloche ventée Madame  
Mme Donné & Vitor Segden E

Tout d'abord veuillez m'excuser de vous écrire sur du  
papier à ordonnance : mais pour le moment je n'en dispose  
pas d'autre.

En outre, j'y vois les mol' et ma main droite est presque  
paralysée par les séquelles de tous les avatars qui me sont  
arrivés, au Tonkin et, hélas!, depuis le Tonkin...

Je vous remercie de votre très aimable mot joint à votre  
courriel du 26 mai. J'y réponds, avec la plus grande  
exactitude de bonilla.

Je vous demande d'excuser, M. Lamine, mes respectueuses  
salutations.

P. Niaussat